

La Chronique de l'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 96 MARS 2015.
ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCOT -
- Directeur de publication : Philippe Gras - Dépôt légal : premier trimestre 2015

Assemblée générale

Notre **assemblée générale** (AG) annuelle se déroulera le **Vendredi 17 avril**. Nous ferons le bilan d'une année qui a vu la mise en place d'un **nouveau fonctionnement de l'ASCOT**, sans président depuis le retrait d'Yves Anglaret, mais avec plusieurs membres du CA (conseil d'administration) assurant les tâches indispensables au fonctionnement de l'association.

Cette année, le conseil d'administration a décidé de porter à l'ordre du jour la question de **l'augmentation (raisonnable) de la cotisation pour 2016** (20 € pour un membre adhérent, 40 € pour un membre bienfaiteur). Le montant de cette dernière n'a, en effet, pas connu de hausse réelle depuis... janvier 1996. A cette constatation, il faut ajouter la baisse vraisemblable de la subvention municipale et la hausse conséquente des tarifs postaux. De plus, après les dépenses importantes liées à la remise en état du *fanum*, il est nécessaire de reconstituer des réserves pour les projets futurs de l'ASCOT.

Les membres qui voudraient porter d'autres questions à l'ordre du jour sont priés d'en faire la demande – par courrier ou courriel – au moins dix jours avant l'assemblée générale (conformément aux nouveaux statuts votés l'an dernier). Cette demande doit être cosignée par cinq membres de l'ASCOT pour être inscrite à l'ordre du jour. Concernant les candidats au CA, nous les incitons à se manifester dès maintenant.

Cette AG sera bien entendu l'occasion d'évoquer **les résultats obtenus** (restauration du *fanum*...) et **les dossiers en cours** (chemins sur Chanturgue,...). Nous parlerons également de **nos projets à plus long terme** – telle la numérisation des archives de Paul Eychart ou l'aménagement de la carrière – qui ne pourront toutefois être atteints que si davantage d'adhérents s'impliquent dans l'association en lui amenant leur compétence, leur bonne volonté et en lui consacrant une (petite) partie de leur temps. **La pérennité de notre association, de votre association en dépend.**



Association pour la
Sauvegarde des
Côtes de Clermont
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Ferrand

Sites internet :

www.ergovie.fr

www.cotes-de-clermont.fr

courriel :

ascot@ergovie.fr

Assemblée générale de l'ASCOT

Vendredi 17 avril à 18 heures

Programme de l'AG

- ⇒ Accueil des adhérents, prise des cotisations
- ⇒ Rapports (moral, d'activités, financier)
- ⇒ Question(s) inscrite(s) à l'ordre du jour
- ⇒ Interventions, échanges et discussion avec les adhérents
- ⇒ Présentation des candidats au conseil d'administration

suivie d'une conférence-projection de M. Nicolas Laroche

« Le Bédât et ses affluents »

Salle Abbé Prévost (119 rue Abbé Prévost, Clermont-Ferrand)

Un buffet et le pot de l'amitié clôtureront cette soirée

SOMMAIRE

Editorial.....1

Trémonteix.....2 à 3

Actualités.....3 à 6

Nous vous incitons à renouveler votre adhésion dès maintenant (en envoyant votre règlement par courrier) pour un gain de temps appréciable le jour de l'assemblée générale.

Trémonteix : la sépulture gauloise

Cette rubrique, consacrée aux découvertes archéologiques de Trémonteix, a pour but de présenter de façon très synthétique les résultats (après études) des fouilles préventives de l'Inrap (ZAC de Trémonteix lot 1) réalisées en 2011-12 et dirigées par Kristell Chuniaud. Les informations sont tirées du « Rapport d'opération fouille archéologique » intitulé « D'un domaine l'autre » (Inrap Rhône-Alpes Auvergne / décembre 2013). Les passages d'où proviennent les informations données ci-dessous ont été écrits par Ivry Thomson et Stéphanie Raux.

Dans le numéro précédent de la Chronique (p. 6-7), cette rubrique était consacrée aux 63 sépultures datant du haut Moyen Âge. Nous vous présentons ci-dessous la seule autre sépulture découverte lors des fouilles préventives de Trémonteix, celle d'un individu gaulois.

Situation de la sépulture Du mobilier céramique du second âge du fer, épars et non rattaché à une structure, était présent dans la partie sud-est de l'emprise de la fouille. C'est dans ce secteur que la sépulture, isolée et appartenant au second âge du Fer, a été découverte. Elle se situait à cinq mètres d'un espace non fouillé si bien qu'une zone funéraire (de faible densité) peut être envisagée.

Description de la sépulture Il s'agit d'un individu adulte inhumé en pleine terre* selon un axe SSE/NNO, les jambes côté NNO. La fosse était de forme rectangulaire (1,80 m de long sur 0,60 m de large). L'individu reposait sur le dos, les jambes et les bras (disposés le long du corps) en extension.

Etude du squelette L'étude anthropo-biologique a permis de déterminer que l'individu décédé avait plus de 19 ans et qu'il était probablement de sexe féminin, l'étude biologique ne permettant cependant pas de l'assurer. Son squelette, très gracile, semble ne présenter aucune pathologie. Le bloc crâno-facial (la tête) et les premières cervicales étaient absentes. L'hypothèse de la décapitation étant peu probable (grande longueur de la fosse du côté SSE) et ne pouvant être démontrée, une solution envisageable est sa disparition lors du décapage mécanique précédant la fouille (la consistance pulvérulente des ossements n'aurait pas permis d'en retrouver les morceaux).

Mobilier La personne défunte portait deux bracelets (l'un en bronze, l'autre en fer) à son avant-bras droit. Ils sont en assez mauvais état de conservation. Un fragment de fil en fer, pouvant correspondre au ressort d'une fibule, se trouvait le long de sa colonne vertébrale dans le volume abdominal. Un vase (fragmentaire, absence de forme identifiable), dont il ne restait que le fond, était placé debout contre son bras droit.

Datation Ce sont les deux bracelets qui permettent de dater la sépulture :

- Le premier, en bronze, est courant en Gaule à partir de La Tène D (= à partir du 3^{ème} tiers du II^e siècle av. J.-C.).
- Le second, en fer, apparaît un peu plus anciennement. Un bracelet de morphologie semblable, découvert à Varennes-sur-Allier, est daté du milieu du II^e siècle av. J.-C. Des parallèles peuvent aussi être établis avec des brassards en métal mis au jour dans des sépultures du site de Gandaillat et portés tout au long du II^e siècle av. J.-C.

La sépulture peut donc vraisemblablement être datée du II^e siècle av. J.-C.

La pratique funéraire observée sur cette dernière est d'ailleurs caractéristique de celles observées chez les arvernes aux III^e et II^e siècles av. J.-C. : inhumations dominantes (défunts déposés sur le dos). Elle se range dans la catégorie des « inhumations moyennement dotées » et rejoint le corpus des 330 faits funéraires arvernes de La Tène moyenne et de La Tène finale (III^e-II^e av. J.-C.) concentrés au sud de la Limagne, dans le bassin clermontois : site de La Grande Borne, abords est et ouest du bassin de Sarlièves.

Remarques de l'ASCOT La présence d'une sépulture gauloise à Trémonteix – il s'agit de la première sépulture laténienne (La Tène = second âge du Fer = 450-30 av. J.-C.) découverte dans le secteur des Côtes de Clermont – ne saurait étonner les personnes informées des découvertes de Paul Eychart. Un peu plus bas, dans le vallon de Rivaly, le long du ruisseau de Bouys, de simples prospections, de la fin des années 50 aux années 80, lui avaient en effet permis de mettre en évidence une occupation se rapportant principalement à la période laténienne (cf. Chronique N° 72, p. 2-3). Les datations de ces différentes occupations ont été précisées par l'archéologue Pierre Vallat**.

Elles se rapportent à toutes les périodes de La Tène (La Tène A, La Tène B, La Tène C et La Tène D) ! Les sites d'habitat potentiellement contemporains de la sépulture (le II^e siècle av. J.-C., vraisemblablement dans sa 2^{ème} moitié, soit La Tène C2/D1), se situent rue Armand Fallières, à environ 500 m de celle-ci : aux numéros 120, 126 (nombreux tessons récoltés) et 141 (stratigraphie observée, tessons de céramique peinte de types « Aulnat » et « rue Descartes »).

De plus, il nous paraît important de signaler la découverte, à quelques dizaines de mètres de la sépulture, lors de la phase de diagnostic de la ZAC de Trémonteix en 2009, d'un petit bâtiment laténien (mise au jour de six trous de poteaux principaux délimitant un espace de 5 m x 2,40 m) qui, d'après le type de céramique découverte, pourrait dater du IV^e ou du III^e siècle av. J.-C.

Les gaulois étaient donc bien présents à Trémonteix.

** Il n'est toutefois pas exclu qu'un contenant en matériau périssable fusse présent au moment de l'inhumation.*

*** « Histoire de l'occupation du sol dans la Limagne des buttes (Puy-de-Dôme) de l'âge du Fer à l'antiquité tardive » (Thèse de Doctorat de l'Université d'Avignon et des pays du Vaucluse, sous la direction de Michel Provost - 2002 / p. 452-464).*

Actualités

Parcours archéologique de Trémonteix

La proposition de l'ASCOT pour un parcours archéologique dans le quartier de Trémonteix (cf. Chronique précédente, p. 5 – document complet sur www.gergovie.fr/hmfr/actus.html), remise à M. le Maire de Clermont-Fd le 19 novembre dernier, a reçu une réponse positive (courrier en date du 21 janvier 2015) signée – pour le Maire et par délégation – par M. Grégory Bernard, adjoint à l'urbanisme (l'affaire étant suivie par la Direction de l'Urbanisme, service « Etudes et Programmation urbaine ») :

« J'ai pris connaissance avec grand intérêt de votre proposition concernant la création d'un parcours archéologique dans le quartier de Trémonteix qui permettrait de valoriser les découvertes faites au fil des ans sur ce secteur. »

Dans ce courrier, il nous est tout d'abord confirmé qu'une mise en valeur des vestiges du temple gallo-romain (inscrit au titre des Monuments historiques) est convenue avec Logidôme et la DRAC (rappelons que les vestiges sont enterrés et ne pourront donc être mis en valeur que par un aménagement paysager de même type qu'à Corent), avant de nous informer sur la prise en compte de notre proposition :

« Cet aménagement pourrait toutefois être envisagé dans le cadre d'un parcours archéologique plus complet avec des totems implantés sur l'espace public et dans une perspective historique tel que vous le proposez. Aussi, ce projet va être étudié par nos services en étroite collaboration avec votre association et les services de l'Etat (DRAC notamment). ».

Parmi les autres personnes concernées à qui notre proposition a été adressée, Sylvie Saintot (archéologue, chargée d'étude et d'opération à l'Inrap), responsable de la fouille préventive du secteur néolithique de Trémonteix, nous a (promptement) répondu : *« Suite à la lecture du courrier que vous avez envoyé au Maire de Clermont-Ferrand, je vous remercie de m'associer à ce projet sur la création d'un parcours archéologique à Trémonteix, ceci partant d'une très bonne initiative. ».*

Du nouveau sur la biodiversité des Côtes

Un document de 216 pages intitulé « Biodiversité dans la Région Clermontoise » vient d'être publié par la **Société d'Histoire Naturelle d'Auvergne** à la demande de **Clermont communauté**.

On y trouve une importante somme d'informations sur notre région et en particulier sur les Côtes de Clermont :

- la géologie avec la description de la formation du site par l'intermédiaire de cartes très lisibles ;
- le climat si particulier de notre secteur ;
- la flore en fonction des divers systèmes éco-géographiques. En particulier une étude fine a été réalisée sur les différents écosystèmes du Puy de Var. Ce site est caractérisé par ses écosystèmes sub-méditerranéens avec des espèces rares telles que le Liseron de Cantabrique, la Vesce à œil noir, l'Astragale de Montpellier, le Chèvrefeuille Etrusque, la Peucedan d'Alsace et bien d'autres encore moins connues.

Mais de nombreux autres aspects sur la variabilité du vivant sont présentés : les champignons, les papillons, les mollusques, les coléoptères, les libellules, les amphibiens, les oiseaux, les chauve-souris, les mammifères...

Ce magnifique document de 216 pages peut être acquis auprès de la Société d'Histoire Naturelle d'Auvergne, Herbiers de Clermont-Ferrand, 3 Bd Lafayette 63000 Clermont-Ferrand (20 euros au siège + 5 euros de port par la Poste).

Diagnostic archéologique sur les coteaux de Chanteranne



Nous avons appris par un habitant du lieu que des sondages de diagnostic avaient été réalisés en octobre dernier sur les flancs de Chanturgue, quartier de Chanteranne (cf. cliché ci-contre). Cette opération archéologique a été programmée conformément à l'arrêté préfectoral du 20/06/2012 fixant un seuil de 2000 m² à partir duquel les projets d'aménagement et de travaux sur ce secteur de la commune de Clermont-Ferrand doivent faire l'objet de prescriptions archéologiques (cf. Chronique N° 89, p. 2).

Au sein de ce quartier, à environ 300 m à vol d'oiseau, lors de la construction d'un immeuble rue du Clos-Chanturgue en 1958-59, neuf sépultures à inhumation du Haut-Empire furent découvertes. Dans le cas présent, les sondages n'ont pas donné de résultats significatifs, peut-être à cause d'un colluvionnement important. Il n'y aura donc pas de fouilles préventives.

Un autre terrain, situé lui aussi sur les flancs de Chanturgue, mais sur un autre versant (son entrée se trouvant sur le haut de la rue de Blanzat), fait également l'objet d'un projet d'urbanisme. Le terrain, d'une superficie de 3000 m², a été divisé en trois lots bornés et viabilisés (superficies des lots : 953, 974 et 1080 m²). Pourtant, dans ce cas-là, le terrain n'a pas fait l'objet de sondages de diagnostic !

Bibliothèque Tisserand

Notre association, par l'intermédiaire d'Yves Bauthier (membre de l'ASCOT), a « hérité » de trente-six ouvrages et publications archéologiques ayant appartenu à M. Gérard Tisserand, ancien conservateur en chef du patrimoine et des musées de la Ville de Clermont-Fd, décédé en 2010.

C'est sous son exercice que Paul Eychart fit don à la Ville de Clermont-Fd de la quasi-totalité du mobilier découvert lors de ses fouilles, une partie de celui-ci étant alors exposée dans une grande vitrine du musée Bargoin. M. Tisserand avait également participé aux fouilles de sauvetage de Trémonteix aux côtés de P. Eychart en 1983-84.

Les ouvrages de G. Tisserand et de J.-C. Sandouly (voir ci-dessous) s'ajoutent à l'important fonds de P. Eychart – environ 140 ouvrages consacrés principalement à l'archéologie et l'histoire antique – donnée à l'ASCOT par ses enfants. Plus de 200 titres figurent ainsi à la bibliothèque de l'ASCOT !

Archives Sandouly

M. Jean-Claude Sandouly, ancien maire de Nohanent (entre 1983 et 1995), a fait don à l'ASCOT de ses archives relatives aux Côtes de Clermont – celles-ci étant composées de nombreux dossiers, lettres et documents – ainsi que de trente-neuf ouvrages et publications relatifs à Gergovie, à la guerre des Gaules et aux celtes/gaulois.

Le conseil d'administration de l'ASCOT tient à l'en remercier.

C'est l'occasion de rappeler que lors de ses deux mandats, J.-C. Sandouly fut aux côtés des défenseurs des Côtes de Clermont – notamment de l'ASCOT à partir de sa fondation en Juin 1990 – pour lutter contre l'exploitation de la carrière et la construction de la centrale d'enrobé (la carrière étant localisée sur les deux communes de Durtol et de Nohanent). Il fut ainsi un des très rares élus à combattre ouvertement et sans concession le carrier Jacques Chambon et sa SBC (Société des Basaltes du Centre).

J.-C. Sandouly fut également un des principaux artisans de l'action ayant permis l'inscription du plateau des Côtes de Clermont à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques (par arrêté du Préfet, Commissaire de la République de la Région Auvergne, Jacques Guérin en date du 15/12/1986), avant que cet arrêté ne soit malheureusement annulé pour vice de forme (jugement du 30/11/1989 du Tribunal Administratif de Clermont-Fd).

Précisons que J.-C. Sandouly n'a jamais adhéré à l'ASCOT et ne s'est jamais réellement prononcé sur la localisation de Gergovie. Il n'a par contre cessé d'affirmer que tant que des recherches sérieuses et fouilles suffisantes n'auraient pas été réalisées sur les Côtes de Clermont et spécialement sur Chanturgue (présence ou non d'un camp militaire romain de la guerre des Gaules), le problème ne saurait être définitivement résolu. A ce sujet,

J.-C. Sandouly avait participé à la venue de Vincent Guichard sur le site des Côtes, en permettant à ce dernier et son équipe d'être gracieusement hébergé à Nohanent lors de leur première intervention sur le plateau des Côtes. C'était en 1994 et cinq sondages d'une superficie totale de 32 m² avaient été réalisés à cette occasion (cf. Chronique N° 82, p. 3).

Les Conseils Citoyens de la Vie Locale (CCVL)

La nouvelle municipalité de Clermont-Ferrand a décidé de relancer les anciens CVL (Conseils de la Vie Locale) qui seront maintenant dénommés CCVL (Conseils Citoyens de la Vie Locale).

A cet effet, deux réunions plénières ont été organisées à la Mairie les 8 décembre et 15 janvier derniers :

1. à la première, où les membres des anciens CVL avaient été conviés, ont été exposés le rôle et le fonctionnement de ces « nouvelles institutions permanentes » (convocation datée du 17/11/2014) afin de donner « de l'importance à cette thématique de la démocratie de proximité » (id.) ;
2. la seconde, prévue pour aborder les grands principes de fonctionnement des CCVL, était organisée autour des « douze pôles » (avec une table et un tableau) correspondants aux différents CCVL. Il était remis à chaque participant un document et deux *post-it* sur lesquels ce dernier pouvait indiquer ses observations et propositions sur les deux thèmes à aborder pour chacun des CCVL : le global (la commune ou plus large) et le local (le quartier).

Une synthèse rapide pour chaque « pôle » a été exposée par l'animateur de la réunion (relevant d'une agence de communication !) mais personne n'a pu intervenir au micro !

Jean-Claude Gras, représentant de l'ASCOT à l'ancien CVL « Les Côtes/Champradet/La Glacière/Les Gravouses », a fait acte de candidature pour être reconduit au nouveau CCVL – voire dans les deux CCVL « Les Côtes... » et « Chanturgue... » ? – et remis la note qu'il avait préparée. Cette note concerne la création de chemins communaux sur Chanturgue (demande de l'ASCOT depuis 2008) qu'il est nécessaire de faire figurer sur le PLU en emplacements réservés (cf. Chroniques N° 93, p. 10, et N° 95, p. 8).

Il a bien été précisé qu'une synthèse détaillée (non parvenue au 7 mars) doit être transmise à chaque participant.

Rencontres avec les maires de Durtol et de Cébazat

Après ses entretiens avec les maires de Blanzat et de Nohanent (cf. Chronique N° 94, p. 9), l'ASCOT poursuit ses rencontres avec les maires des communes concernées par le site des Côtes.

Le mercredi 14 janvier, Jean-Claude Gras et Jean-Louis Amblard ont rencontré M. Michel Sabre, nouveau maire de Durtol, ainsi que M^{me} Raynal, adjointe. Les échanges ont été constructifs et ont permis d'aborder les problématiques du site des Côtes (projet d'ENS, centre muséographique), en insistant sur les aspects qui concernent plus particulièrement le territoire de Durtol : carrière, route d'accès à la tour hertzienne, élaboration du PLU. Des documents leur ont été remis afin qu'ils prennent plus amplement connaissance de notre action et de nos propositions pour un projet concerté et porté avec les élus de la vallée du Bédât au sein de Clermont communauté.

Le samedi 31 janvier, de 9 à 10 heures, les membres du conseil d'administration de l'ASCOT ont pu échanger avec M. Flavien Neuvy, maire de Cébazat, qui a bien voulu se déplacer dans notre local et a été très à l'écoute. L'ASCOT lui a remis un dossier afin qu'il ait connaissance de nos actions et propositions et qu'il prenne conscience de l'intérêt d'un projet communautaire pour le site des Côtes (signalons que M. Neuvy est candidat aux élections départementales sur le nouveau canton de Cébazat / Blanzat / Nohanent / Durtol / Sayat).

Les Côtes intéressent les étudiants

Après les étudiants d'AgroParisTech (Mastère Spécialisé ACTERRA / cf. Chronique N° 93, p. 2-3), c'est au tour de trois étudiantes de l'ENSACF (école nationale supérieure d'architecture de Clermont-Fd) de s'intéresser au site des Côtes, leur travail d'étude étant de nature totalement différente.

Alors que dans le premier cas, l'objectif était de s'interroger de façon très concrète sur l'aménagement du site et la valorisation des espaces agricoles – en proposant notamment les différents outils permettant la maîtrise foncière – il s'agit dans le cas présent de concevoir un projet d'architecture « utopique ». Une des étudiantes, Julie Massieu, nous a contactés et nous avons bien entendu accepté de répondre à ses questions. Rendez-vous a donc été pris le samedi 13 décembre après-midi au local où Jean-Louis Amblard, Jean-Claude et Philippe Gras ont pu présenter le site, sa problématique, ses richesses (patrimoine archéologique et vernaculaire, biodiversité) ainsi que les actions et propositions de l'ASCOT pour le sauvegarder et le valoriser.

Six autres étudiants, membres de la coopérative de recherches de l'ESACM (Ecole d'Art de Clermont Métropole), dont l'objet est de « comprendre le territoire dans le but de leurs recherches artistiques », sont également intéressés par le site des Côtes (certains d'entre eux ont une formation en architecture, histoire et philosophie). Après leur avoir envoyé des documents, Jean-Louis Amblard, avec l'aide de Jean-Claude Gras, leur a fait visiter le site le 18 février.

Il est plutôt encourageant que des étudiants et leurs professeurs s'intéressent au site des Côtes de Clermont à travers différents thèmes et problématiques. L'attirance de l'ENSACF pour le site des Côtes est en quelque sorte naturelle puisqu'elle investira prochainement l'ancien hôpital sanatorium Sabourin, situé sur les premières pentes de Chanturgue. Celui-ci, inscrit au titre des Monuments historiques depuis le 24/03/2000, fait en effet l'objet depuis 2006 d'une réhabilitation afin de le transformer en école d'architecture.

Une barrière pour protéger le secteur archéologique

Une barrière en bois (de type chemin forestier – cf. cliché ci-contre) a été installée sur le côté nord du secteur archéologique du plateau des Côtes, dans le but de barrer l'accès aux véhicules à moteur (essentiellement motos et quads), tout en permettant aux promeneurs et randonneurs de pouvoir passer sur le sentier balisé par Clermont communauté.

Depuis plusieurs années, nous avons convenu avec M. Maneval, technicien à Clermont communauté, chargé de l'entretien du réseau de promenade du site des Côtes (itinéraires balisés), de la nécessité d'aménager un dispositif de cette nature afin de protéger les vestiges gallo-romains, en premier lieu le *fanum* inscrit au titre des Monuments historiques.

La barrière, financée par Clermont communauté, a finalement été installée en Juin 2014. Elle ne sera enlevée que lors de circonstances particulières nécessitant le passage de véhicules automobiles (spécialement pour le transport de gros matériel). Elle l'a d'ailleurs déjà été l'an dernier à l'occasion de la remise en état du *fanum* et le sera au mois de Juin prochain pour la « Journée Paul Eychart ».



« La Chronique de l'Oppidum » n° 96 Mars 2015

Journal d'information trimestriel de l'ASCOT – Directeur de publication, rédacteur en chef : Philippe Gras.

Ont collaboré à ce numéro :

Textes : Philippe Gras (éditorial, « Trémonteix : la sépulture gauloise », « Parcours archéologique de Trémonteix », « Diagnostic archéologique sur les coteaux de Chanteranne », « Bibliothèque Tisserand », « Archives Sandouly », « Les Côtes intéressent les étudiants », « Une barrière pour protéger le secteur archéologique » / Georges Laroche (« Du nouveau sur la biodiversité des Côtes ») / Jean-Claude Gras (« Les Conseils Citoyens de la Vie Locale (CCVL) ») / Jean-Louis Amblard (« Rencontres avec les maires de Durtol et de Cébazat »).

Réalisation informatique : Jean-Louis Amblard.

Bulletin d'adhésion à l'«ASCOT»

Tél. 04.73.37.12.91 – courriel : ascot@gergovie.fr

✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand -
(C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)

Nom / Prénom :

Adresse :

.....

Souhaite adhérer à l'ASCOT. Une carte d'adhérent me sera adressée en retour. **Comprend l'abonnement à La Chronique.**

Adhésion annuelle : 16 € ○
Membre bienfaiteur (30 € ou plus) ○

Bulletin d'abonnement à «La Chronique de l'Oppidum» à retourner à

ASCOT, 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand

Nom / Prénom :

Adresse :

.....

Souhaite recevoir « La Chronique de l'Oppidum ».
Ci-joint mon règlement de 10 € (4 numéros)

**Merci de nous indiquer votre courriel afin de bénéficier
d'une chronique en couleurs**
courriel :@.....